À propos des consignes de forme des étapes 1 et 2

Vos rendus écrits (étape 1 et étape 2) doivent respecter des consignes de forme:

- Une page de garde reprenant les modèles à disposition
- Un plan structuré et apparent
- Des sources citées en notes de bas de page
- Un glossaire
- Une bibliographie sitographie
- Des annexes
- Une table des matières
- Une police : arial, taille 11, interligne 1,5
- Un nombre de page : 10 minimum et 15 maximum (<u>hors</u> page de garde, glossaire, bibliographie-sitographie, annexes et table des matières) qui doivent être numérotées

Page de garde

Il s'agit de la première page de votre rendu écrit. Vous devez utiliser le modèle de page de garde qui vous est fourni (voir dossier Wimi).

Plan structuré et apparent

Vous devez faire un plan structuré avec une introduction, un développement (composé de parties, de sous-parties etc.), et une conclusion. Votre plan doit également être apparent, ce qui signifie que tous vos titres doivent être écrits.

Notes de bas de page

Vous devez insérer des notes de bas de page pour citer chaque source à l'origine par exemple d'un argument, d'une citation, ou encore d'une information. La note de bas de page peut également servir à renvoyer à une annexe. Les sources doivent être citées en respectant une certaine forme : vous ne pouvez pas le faire au hasard.

Glossaire

C'est la liste des termes techniques et complexes utilisés dans votre rendu écrit. Ces termes sont listés dans l'ordre alphabétique et associés à une définition que vous leur donnez.

Bibliographie - Sitographie

C'est la liste des différentes sources que vous avez exploitées et qui se trouvent en note de bas de page. Cette liste doit être organisée de manière logique. Vous pouvez par exemple lister les sources des vidéos, puis les articles, puis les ouvrages etc. Les sources doivent être citées en respectant une certaine forme : vous ne pouvez pas le faire au hasard.

Annexes

L'annexe regroupe les éléments liés à vos recherches (par exemple : sondages, interviews, statistiques, documents divers etc.) qui ne doivent pas être présentés dans le cœur du devoir afin de ne pas perturber la lecture. Il faut néanmoins indiquer que des détails seront donnés en annexes en mentionnant "(voir annexe n°X)" en note de bas de page.

Table des matières

La table des matières fait apparaître l'intégralité de votre plan structuré et apparent. Chacun des titres et des sous-titres est associé à son numéro de page. Cela permet d'avoir un aperçu complet de votre devoir et de votre raisonnement en un coup d'oeil.

